



LES TOPS DU SPORT 2010

DOSSIER DE CANDIDATURE



➔ Le Top du sport et handicap



www.le-loir-et-cher.fr

Les Tops du sport 2010

Top du sport et handicap

Le Conseil général de Loir-et-Cher, en partenariat avec le Comité départemental olympique et sportif et Plus FM, organise la première édition des Tops du sport en Loir-et-Cher.

Cette opération a pour objectif de mettre à l'honneur des clubs et des sportifs du département en valorisant des résultats ou des actions exemplaires ayant marqué l'année 2010. Elle a également pour finalité de rassembler le mouvement sportif autour d'un événement créé spécialement à son intention.

Attention : un résultat ou une action ne peuvent être présentés que dans une seule catégorie.

Qu'est-ce que le Top du sport et handicap ?

Proportionnellement à la population qu'il représente, le nombre de personnes handicapées pratiquant une activité sportive reste très faible en France.

Pourtant, les vertus du sport sont essentielles : il permet aux personnes handicapées d'acquérir autonomie, assurance et estime de soi. Le sport constitue un facteur d'intégration sociale, il aide les personnes à accepter leur différence. Il peut être un excellent moyen de dépasser leur handicap, mental ou physique. C'est pourquoi il est important, notamment, de faciliter l'accessibilité aux équipements sportifs, de mettre à disposition du matériel adapté et de former les éducateurs.

La création de sections handisport dans des clubs, l'ouverture de compétitions handisport participent, entre autres, à un développement de la pratique sportive des personnes handicapées.

Le sport permet également de modifier le regard porté sur le handicap. Lors de journées de sensibilisation, des valides appréhendent les problèmes du handicap d'une façon pratique. Ces actions permettent de construire la relation à l'autre dans le respect de la différence.

Le Top du sport et handicap récompense une action originale et novatrice alliant sport et handicap.

Son objectif : favoriser la pratique sportive des personnes handicapées ou sensibiliser sur le handicap à travers le sport.

Comment le lauréat est-il désigné ?

Un jury sélectionnera le lauréat sur la base des informations fournies dans le présent dossier de candidature ou d'informations complémentaires qui seront, le cas échéant, demandées au candidat.

Qui compose le jury ?

Le Conseil général de Loir-et-Cher, le Comité départemental olympique et sportif, des journalistes sportifs de Plus FM et de *la Nouvelle République*, le Comité départemental handisport, le Comité départemental du sport adapté et la Maison départementale des personnes handicapées.

Si nécessaire, toute autre personne qualifiée pourra être associée au jury.

Quels sont les critères de sélection ?

- l'originalité et/ou le caractère exemplaire et novateur de l'action présentée (action favorisant la pratique sportive par des personnes handicapées ou sensibilisant sur le handicap à travers le sport),
- la pertinence de l'action au regard du public visé,
- la méthodologie utilisée et les éventuels partenariats développés.

Retournez ce dossier de candidature que vous pouvez compléter par une feuille format 21 x 29,7 cm dactylographiée uniquement au recto et dûment datée et signée par le signataire du présent dossier de candidature **avant le 4 octobre 2010 à l'adresse suivante :**

Conseil général de Loir-et-Cher
Service sport et activités de nature
Hôtel du Département - Place de la République
41020 Blois Cedex

Le lauréat bénéficiera :

- de la communication mise en œuvre à l'occasion des Tops du sport (presse et radio, clip vidéo),
- d'un soutien du Conseil général de Loir-et-Cher pour une action contribuant à la reconnaissance de l'action primée (insertion publicitaire dans un magazine, un guide spécialisé ou sur le Web).

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter :

Alice Pouteau
Service sport et activités de nature
Conseil général de Loir-et-Cher
Tél. 02 54 58 42 53
Courriel : alice.pouteau@cg41.fr

Le candidat :

● Raison sociale : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

● Responsable :

Nom : _____ Prénom : _____

Courriel : _____

Tél : _____ Fax : _____



